Image not found or type unknown

Disparition de lunettes en EHPAD

Par **vuarnet07**, le **06/11/2019** à **14:32**

Bonjour,

Les lunettes de notre maman (en EHPAD)ont mystérieusement disparu depuis une semaine. Les recherches pour les retrouver entreprises par le personnel et la famille ont été vaines. Maman ne peut les avoir égarées elle-même, étant contentionnée toute la journée en raison de sa pathologie. Elles lui sont pourtant indispensables. Nous avons fait établir un devis sur la base de ses anciennes lunettes. Il se monte à 653 euros. La directrice de l' EHPAD refuse catégoriquement de nous rembourser, disant que ça ne s'est jamais fait. Que faire? Nous payons déjà 4000 euros par mois pour nos deux parents et pouvons difficilement faire face à cette nouvelle dépense que nous estimons injuste. L'établissement n'est-il pas tenu de souscrire une assurance pour de tels cas... d'autant plus qu'il a accepté d'accueillir une résidente qui déambule dans les chambres...

Cordialement

Mme Roure

Par **janus2fr**, le **06/11/2019** à **16:39**

Bonjour,

Malheureusement, c'est classique...

Nous venons de racheter l'appareil auditif de notre mère disparu mystérieusement...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés